



Paroisse Sainte-Jeanne d'Arc en Chinonais

N° 2026-07

Extrait du message du Pape Léon XIV pour le Carême 2026

Cette année, je voudrais attirer l'attention, en premier lieu, sur l'importance de laisser place à la Parole à travers l'*écoute*, car la disposition à écouter est le premier signe par lequel se manifeste le désir d'entrer en relation avec l'autre.

[...] Un Dieu engageant nous rejoint aujourd'hui aussi avec des pensées qui font vibrer son cœur. Pour cela, l'écoute de la Parole dans la liturgie nous éduque à une écoute plus authentique de la réalité : parmi les nombreuses voix qui traversent notre vie personnelle et sociale, les Saintes Écritures nous rendent capables de reconnaître celle qui s'élève de la souffrance et de l'injustice, afin qu'elle ne reste pas sans réponse. Entrer dans cette disposition intérieure de réceptivité c'est se laisser instruire aujourd'hui par Dieu à écouter *comme* Lui, jusqu'à reconnaître que « la condition des pauvres est un cri qui, dans l'histoire de l'humanité, interpelle constamment notre vie, nos sociétés, nos systèmes politiques et économiques et, enfin et surtout, l'Église ».

Si le Carême est un temps d'écoute, le *jeûne* constitue une pratique concrète qui dispose à l'accueil de la Parole de Dieu. L'abstinence de nourriture est, en effet, un exercice ascétique très ancien et irremplaçable dans le chemin de conversion. Précisément parce qu'il implique le corps, il rend plus évident ce dont nous avons "faim" et ce que nous considérons comme essentiel à notre subsistance. Il sert donc à discerner et à ordonner les "appétits", à maintenir vigilant la faim et la soif de justice en les soustrayant à la résignation, en les éduquant pour qu'ils deviennent prière et responsabilité envers le prochain.

Saint Augustin, avec finesse spirituelle, laisse entrevoir la tension entre le temps présent et l'accomplissement futur qui traverse cette garde du cœur, lorsqu'il observe que : « Au cours de la vie terrestre, il appartient aux hommes d'avoir faim et soif de justice, mais en être rassasiés appartient à l'autre vie. Les anges se rassasient de ce pain, de cette nourriture. Les hommes, en revanche, en ont faim, ils sont tous tendus vers le désir de celui-ci. Cette tension dans le désir dilate l'âme, augmente sa capacité ». Le jeûne, compris dans ce sens, nous permet non seulement de discipliner le désir, de le purifier et de le rendre plus libre, mais aussi de l'élargir de manière à ce qu'il se tourne vers Dieu et s'oriente à accomplir le bien.

Cependant, pour que le jeûne conserve sa vérité évangélique et échappe à la tentation d'enorgueillir le cœur, il doit toujours être vécu dans la foi et l'humilité. Cela exige de rester enraciné dans la communion avec le Seigneur parce que « personne ne jeûne vraiment s'il ne sait pas se nourrir de la Parole de Dieu ». En tant que signe visible de notre engagement intérieur à nous soustraire, avec le soutien de la grâce, au péché et au mal, le jeûne doit également inclure d'autres formes de privation visant à nous faire acquérir un mode de vie plus sobre, car « c'est l'austérité seule qui rend authentique et forte notre vie chrétienne ».

Horaires des messes du 15 au 22 février 2026

Dimanche 15 février 6^{ème} dimanche du Temps Ordinaire	Sam: 18h30 09h30 10h00 11h00	<i>St Maurice Chinon</i> <i>St Louans Chinon</i> <i>Seuilly</i> <i>St Etienne Chinon</i>
Lundi 16 février	11h00	<i>St Louans</i>
Mardi 17 février La Sainte Face de Notre Seigneur	09h30 18h00	<i>St Louans</i> <i>Marçay</i>
Mercredi 18 février Mercredi des Cendres	11h00 18h30 18h30	<i>St Louans</i> <i>St Etienne Chinon</i> <i>Cravant Les Coteaux</i>
Jeudi 19 février Jeudi après les Cendres	18h00	<i>St Louans</i>
Vendredi 20 février Vendredi après les Cendres	17h00 18h30	<i>St Louans</i> <i>St Etienne Chinon</i>
Samedi 21 février Samedi après les Cendres	09h30 12h00	<i>St Louans</i> <i>St Etienne Chinon</i>
Dimanche 22 février 1^{er} dimanche de Carême	Sam: 18h30 09h30 10h00 11h00	<i>St Maurice Chinon</i> <i>St Louans Chinon</i> <i>Avoine</i> <i>St Etienne Chinon</i>

Intentions de Messe

St Etienne : pour les pèlerins de Saint Martin ; Ginette PIAULT (+) ; Monique MOLISSON (+)
SEUILLY : Jeanne Des GARETS (+)

Défunts de la semaine

09/02 : Paulette CELLIER, à St Louans Chinon
10/02 : Pierrette MATHIEU, à St Etienne Chinon
10/02 : Neige DEZA, à Rivière
11/02 : Ghislaine GOUIN, à Huismes
11/02 : Ginette PIAULT, à St Etienne Chinon
13/02 : Marie-Thérèse, à Beaumont en Véron
13/02 : Michèle LAMIER, à St Etienne Chinon

Baptêmes

22/02 : Mathilde GUIGNOT, à Avoine, 12h00

Offices de la communauté

Adoration	Mardi	Jeudi	Vendredi	Dimanche
	17h30 Marçay	17h30 Avoine	17h30 St Etienne	18h00 St Etienne

Autres offices :

- ✓ Chaque lundi chapelet (en marchant) à 10h00, à St Louans
- ✓ Chaque vendredi, chemin de Croix, à 12h00 à St Etienne
- ✓ Laudes : du mardi au samedi à 08h00, à St Etienne
- ✓ Vêpres : du mardi au vendredi à 19h00, à St Etienne
- ✓ Le dimanche : 08h30 Laudes à St Etienne et 17h30 vêpres à St Etienne

Agenda

14 -20 février : Pèlerinage à Rome des jeunes de l'aumônerie. *Des intentions de prières peuvent être données aux prêtres après les messes afin que les jeunes les portent pendant le voyage.*

18 février : Messe du Mercredi des Cendres : St Louans 11h00, St Etienne de Chinon 18h30 ; Cravant les Coteaux 18h30

20 février : Enseignement théologie et spiritualité sur le sacrement de réconciliation, 20h00 – 22h00, salle Ste Thérèse

28 février : Pause Maman, Prieuré de St Louans, 9h30 – 16h00

05 mars : Heure Sainte méditée, 20h00 – 21h00, église St Etienne de Chinon

08 mars : Préparation 1^{ère} communion, 9h30 – 11h00, Salle Ste Thérèse

13 mars : Enseignement théologie et spiritualité sur aimer comme le Christ, 20h00 – 22h00, Salle Ste Thérèse

14 mars : spectacle des enfants du patronage, « le Carnaval des Animaux », 15h00, ancienne école St Joseph. Venez nombreux

15 mars : Journée CPM, 9h00 – 16h30, salle Ste Thérèse

19 mars : soirée de réflexion à partir du Youcat, 20h30 -21h30, Salle Ste Thérèse

Pèlerinage d'action de grâce

Blois – Tours, 8 – 10 mai 2026



Le week-end du 8 au 10 mai 2026, à l'occasion des 50 ans de sa fondation, la Communauté Saint-Martin organise un grand pèlerinage d'action de grâce entre la basilique de la Trinité à Blois et la basilique St Martin à Tours. Nous sommes tous conviés à y participer (membres, amis, paroissiens, ...). C'est un pèlerinage à pied !!! Et la paroisse organise un chapitre !!!

Trois formules sont proposées :

- Pèlerins complets (les 3 jours, 25km, 25km, 18km) : Ce sera le chapitre Ste Jeanne d'Arc en Chinonais. Il faut un maximum de personnes.
- Pèlerins famille (pour les enfants, avec des parents accompagnants) : un car au départ des étapes permet de marcher moins longtemps. Ils retrouvent le chapitre au bivouac.
- Pèlerins d'un jour : Cela correspond au dernier jour, 10 mai, avec un service de car entre Tours et le lieu de départ. Ils rejoignent le chapitre de la paroisse pour les 18 derniers kilomètres.

Enfin, il est toujours possible de rejoindre la messe de clôture à la cathédrale le dimanche 10 mai, à 14h30.

Il faut s'inscrire rapidement sur le site de la communauté, en précisant le chapitre paroissiale Ste Jeanne d'Arc en Chinonais :

<https://www.communautesaintmartin.org/pelerinage-saint-martin/>

Chemin de Croix de Carême

Comme chaque année, nous vous proposons un chemin de Croix chaque vendredi de Carême sur certains clochers de la paroisse. Voici les dates :

- **St Etienne de Chinon** : chaque vendredi à 12h00, suivi d'un temps de vénération de la Vraie Croix jusqu'à 13h00.
- **St Louans** : chaque vendredi de Carême à 15h00
- **Sur les clochers à 17h00** : Beaumont 27/02 ; Lerné 06/03 ; Savigny 13/03 ; Ligré 20/03 ; Huismes 27/03 ; Marçay 03/04 (Vendredi Saint)

Accueil et secrétariat paroissial – Presbytère de Chinon

11, rue Urbain Grandier 37500 Chinon

De 9h à 12 h du mardi au samedi matin

02.47.93.07.97

www.paroisse-chinon.fr - spchinon@gmail.com